



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Propriété :

100, rue Poirier

Séance du conseil :

8 septembre 2025
19h30

AVIS PUBLIC est donné qu'en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels* 2022-09, lors de la séance régulière du 8 septembre 2025 à 19h30 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 775, route Flavie-Drapeau, le conseil municipal statuera sur une demande d'usage conditionnel pour le projet suivant :

UTILISATION PROJETÉE :

RÉSIDENCE DE TOURISME

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.